

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE
M.R.C. DE JOLIETTE**

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 5 avril 2006 au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, à 16:30 heures.

La secrétaire-trésorière déclare que n'ayant pas quorum, le présente séance d'ajournement est reportée au jeudi 6 avril à 16H30.

L'assemblée est levée à 16:40 heures.

Denis Laporte, maire

Sylvie Malo sec-trés